

L'acte héroïque de ce « sans-papiers » malien

Le mot de Gilles



L'acte héroïque de ce « sans-papiers » malien

Après l'acte héroïque de ce « sans-papiers » malien, à qui on pourrait effectivement pleinement accorder le droit au séjour, car il est mérité par cet acte héroïque, qu'il convient de saluer, une série de défenseurs du sans-frontierisme se déchaînent : il faudrait accueillir les centaines de millions de gens qui auraient envie dans le monde, de bénéficier de la protection sociale française.

Je redis une fois de plus à quel point Jean-Jaurès avais bien saisi le problème, importer ici la misère du monde ne servirait qu'à mettre dans la misère ceux qui ici n'ont que leur travail pour vivre et faire le bonheur de ceux qui ne cherchent qu'à faire baisser les salaires et la protection sociale.

Dans ce débat, une imbécile

Il n'y a pas d'autre mot, une imbécile donc, me dit sur un autre mur, qu'avec le nom que je porte qui n'a pas une consonance bien française, je devais être moi-même un descendant d'immigrés qui avaient profité de la générosité de la France et qui aujourd'hui voulait la voir se replier.

Je signale à cette imbécile dont je ne mentionnerai pas le nom, car elle ne le mérite pas, qu'il existe des moteurs de recherche qui auraient pu lui apporter le moyen de ne pas se ridiculiser.

C'est il y a plus de 200 ans, le 15 mai 1768 que la France a acheté l'île de mes ancêtres aux Gênois.

Il n'y avait donc là aucune générosité particulière et aucun accueil d'immigration.

La rencontre des préjugés, sur le nom comme sur le faciès, s'accompagne de la méconnaissance de l'Histoire de France, voilà un bel exemple de ce que sont ces sans-frontiéristes.